

## Diagnostic du réseau : La direction prépare la démolition de nos services

A la demande du Directeur Général, les responsables territoriaux ont été invités à élaborer un schéma quadriennal d'adaptation des structures et du réseau comportant deux étapes successives :

- la réalisation d'un diagnostic de la situation actuelle
- la rédaction d'un projet d'adaptation des structures et du réseau portant sur la période 2016-2019

La 1ère phase est formalisée par un questionnaire élaboré par l'administration centrale et complété par chaque direction. La synthèse nationale de ces réponses sera présentée aux organisations syndicales au niveau central en principe le 10 juillet.

M MARIEL, DRFIP, a donc établi un diagnostic sur la situation du réseau du département de l'Ille et Vilaine dont il a adressé une copie aux organisations syndicales.

La section CGT Ille et Vilaine a décidé de publier les extraits les plus significatifs de ce questionnaire et de les commenter.

En préalable, il convient de faire remarquer que les chefs de service n'ont pas été consultés pour élaborer ce diagnostic.

### **Concernant les particuliers urbains, le directeur estime que :**

*« La taille réduite des SIP urbains ne permet pas de garantir la qualité de service attendue et ne facilite pas les évolutions métiers annoncées (Lecture optique des déclarations de revenus, centre de contact).*

*Les 2 trésoreries de banlieue ont une activité impôt importante qui complique le pilotage de ces structures ; les usagers ne comprennent pas toujours la dissociation entre assiette et recouvrement d'autant que les SIP sont peu éloignés ».*

### **Analyse de la CGT :**

La DG et donc M MARIEL ont la volonté de fusionner des SIP rennais ou malouins et de centraliser le recouvrement de Cesson et Chartres dans les SIP.

### **Concernant les particuliers ruraux, le directeur estime que :**

*« Les « fragilités liées à la densité du réseau de trésoreries rurales sont dues à :*

- des contraintes RH (CVT et attractivité)
- des cellules pas assez étoffées pour répondre aux attentes en matière d'expertise et d'accueil téléphonique (+ SIP recouvrement)
- inadaptation à la carte intercommunale
- taille trop petite pour recueillir les gains de productivité des évolutions « métiers »

### **Analyse de la CGT :**

La DG et donc M MARIEL ont la volonté de supprimer ou de fusionner des trésoreries.

### **Concernant les usagers professionnels urbains, le directeur estime que :**

*« La taille réduite des SIE en zones urbaines (6 sur Rennes et St Malo) ne permet pas de garantir la qualité de service attendue et ne facilite pas les évolutions métiers annoncées ; certaines cellules spécialisées sont fragiles compte tenu de leur taille réduite ».*

### **Analyse de la CGT :**

La DG et donc M MARIEL ont la volonté de fusionner des SIE rennais ou malouins.

### **Concernant les usagers professionnels ruraux, le directeur estime que :**

*« Le département compte 3 SIE en dehors des agglomérations rennaise et malouine (et un SIP-SIE). La taille réduite de ces SIE fragilise l'exercice des fonctions spécialisées et ne permet pas de garantir la qualité de service attendue ».*

### **Analyse de la CGT :**

La DG et donc M MARIEL ont la volonté de transférer des missions des SIE sur des pôles à Rennes ou à Saint Malo.

### **Concernant les collectivités locales rurales, le directeur estime que :**

*« L'exercice d'une pluralité de missions par des services à effectif réduit rend fragile une partie du réseau des trésoreries mixtes en milieu rural, d'autant que ces services sont particulièrement sollicités par les petites collectivités. De ce fait, ce réseau est aussi inadapté au regard des considérations RH ».*

### **Analyse de la CGT :**

La DG et donc M MARIEL ont la volonté de supprimer des trésoreries.

### **Le directeur conclut :**

*« Concernant les services relevant du pôle fiscal, le nombre de sites d'implantation paraît adapté, sous réserve notamment des SPF et de l'éclatement de certains pôles. Il convient cependant de mieux répondre aux attentes des usagers en matière d'expertise et d'accueil téléphonique et de consolider l'exercice de certaines fonctions spécialisées.*

*Les structures relevant du pôle gestion publique sont très hétérogènes. Les structures les plus fragiles sont les postes à faible effectif exerçant trois missions (collectivités, hôpital et impôt), et tout événement externe (évolution des charges) et interne (absentéisme) perturbe gravement leur fonctionnement.*

*Enfin, des progrès sont possibles pour une utilisation plus rationnelle de la superficie qui peut être réalisée à l'occasion de l'adaptation du réseau ».*

### **Analyse de la CGT :**

La DG et donc M MARIEL ont la volonté de transférer les SPF de Redon, Fougères, comme cela a déjà été fait pour le SPF de Vitré, vers un pôle rennais.

De plus, ils souhaitent que les missions collectivités, hôpital et impôt accomplies par les trésoreries soient concentrées sur un pôle.

Enfin des regroupements immobiliers sont voulus notamment sur la Cité administrative de Rennes.

On ne peut s'empêcher de faire le lien avec le rapport de l'Institut français pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (IFRAP), proche des milieux patronaux, sorti le 30 avril dernier, qui préconise de réduire le réseau territorial de la DGFIP, et dont voici quelques extraits :

*« avec près de 5000 points de contacts territoriaux, Bercy (DGDDI+DGFIP) est l'administration qui dispose du réseau déconcentré le plus important, toutes administrations confondues. Cette forte implantation territoriale basée sur un contact quasi direct, physique entre les services fiscaux et les contribuables comme les collectivités locales et leurs comptes publics, doit aujourd'hui être repensée à l'heure du numérique »...*

Plus largement, dans le cadre de la stratégie de confiance 2013-2018 proposée par la DGFIP ; la réforme territoriale qui s'annonce pourrait permettre d'après la Fondation iFRAP « [...] : ... Une rétractation du réseau des SIP et SIE au niveau régional actuel devrait permettre de réduire les emprises à 100 SIE et 100 SIP hors DOM/COM, soit une division par 4 du nombre de structures [...] ».

**Les organisations syndicales locales ont été invitées à participer à un groupe de travail le mardi 1er juillet sur le sujet.**

**La CGT Finances publiques n'y participera pas et exige la convocation d'un CTL.**

**Elle tient, en effet, à manifester son refus de participer aux discussions informelles par le biais desquelles la direction tente de nous associer au processus de la démarche stratégique lancée dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique (MAP). Il s'agit ni plus ni moins de vouloir associer les organisations syndicales au démantèlement de la DGFIP.**

**Le projet d'adaptation des structures et du réseau 2016-2019 issu d'un tel diagnostic ne peut aboutir qu'à l'abandon de certaines missions, la poursuite des suppressions d'emplois et des fusions de services, l'accélération de la mise en place de pôles... Par voie de conséquence, les conditions d'exercice des missions, les conditions de travail et le service public vont encore se dégrader.**

**La CGT appelle les agents à prendre connaissance de cette déclinaison locale de la démarche stratégique et à discuter ensemble des moyens à mettre en œuvre pour combattre un tel projet.**

**Il en va de notre avenir et de celui du service public.**

Pour en débattre, la CGT invite les agents à participer à la HMI qu'elle organise le mardi 8 juillet 2014 à 14h00 à Magenta, salle de réunion du rez-de-jardin, à côté des locaux syndicaux.